

Réf: Dossier N° 049909

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPTOIR IVOIRIEN POUR BATIR, INNOVER ET AMENAGER » en abrégé « CI-BIA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 511, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPTOIR IVOIRIEN POUR BATIR, INNOVER ET AMENAGER » en abrégé « CI-BIA »

Objet : ETUDE
CONCEPTION EN CONSTRUCTION
BT
AMENAGEMENT
ELECTRIFICATION
REPROFILAGE DES
ROUTES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 511, Ilot 53

Dirigeant(s) : M DEGNAN JEAN PHILIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06764 du 05/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33372/GTCA/RC/2021 du 05/11/2021

